



GRDF adapte les réseaux pour rendre le gaz de plus en plus vert.

Communes concernées : Sainte-Flaive-des-Loups, Les Achards, Saint-Julien-des-Landes, Vairé, L'Île-d'Olonne

Date : septembre 2025



À compter du 22 septembre 2025, GRDF réalisera des travaux de pose de canalisations destinés à développer le réseau de distribution, qui achemine un gaz de plus en plus vert et produit localement.

Ces travaux seront réalisés par tronçons mobiles pour accompagner la dynamique de transition de l'énergie gaz du territoire.

En concertation avec le département de la Vendée et les communes concernées dont Sainte-Flaive-des-Loups, Les Achards, Saint-Julien-des-Landes, Vairé et L'Île-d'Olonne ; GRDF et l'entreprise de travaux mandatée TELELEC Réseaux, mettront tout en œuvre pour réduire au maximum l'impact de ces chantiers sur la circulation. Les équipes de TELELEC Réseaux commenceront les opérations de préparation du chantier à partir du 22 septembre.



Favoriser le développement de la production locale de gaz vert

A partir du 2^{ème} trimestre 2026, l'unité de méthanisation sur la commune Sainte-Flaive-des-Loups injectera 15 GWh/an de gaz renouvelable dans le réseau de distribution exploité par GRDF. Cette production locale permettra de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle en gaz de 4 000 logements récents¹.

La méthanisation contribue concrètement à la transition énergétique du territoire, par la production d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise également une agriculture plus durable et pérenne, et la création d'emplois non délocalisables.



Qu'est-ce que le biométhane ?

Par le processus de méthanisation, les effluents d'élevage (lisiers, fumiers), résidus de culture, déchets agroalimentaires, boues de la station d'épuration, ou encore les biodéchets, deviennent une source d'énergie : ils sont transformés en gaz vert. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane. Tout comme

¹ Equivalent calculé sur la base d'une consommation moyenne de 4 MWh/an pour un logement neuf.

le gaz naturel, il sert à chauffer, cuisiner mais pas seulement. Utilisé comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique, en particulier pour le transport de marchandise et de personnes.

Outre une énergie 100% renouvelable et locale, le processus de méthanisation génère du digestat, un résidu qui peut être utilisé comme engrais organique permettant une forte diminution des odeurs à l'épandage par rapport aux effluents d'élevage, ainsi qu'une réduction des fertilisants de synthèse.



Le gaz vert en quelques chiffres

A l'heure de la transition énergétique, la montée en puissance de la production de gaz vert permet à GRDF de distribuer une énergie de plus en plus décarbonée.

En Vendée, 15 unités de méthanisation injectent déjà leur production dans le réseau de distribution, et couvrent l'équivalent de la consommation en gaz de plus de 80 000 logements récents¹. Cette production locale de biométhane représente déjà 14 % des consommations totales sur ce territoire.

Le gaz vert contribue à l'autonomie énergétique de la France.

En 2050, 100% du gaz pourrait être renouvelable et produit localement.



Pour en savoir plus sur le développement du gaz vert et les travaux réalisés sur notre territoire :

